



Championnat Genevois de Gymnastique Artistique avec invités(es)

28 et 29 avril 2018

Centre sportif du «Bois-des-Frères» - 1219 Châtelaine GE

Genève, décembre 2017.

Chers dirigeants de sociétés,

L'ASSOCIATION GENEVOISE DE GYMNASTIQUE (AGG) sera heureuse de vous accueillir à l'occasion du Championnat Genevois les 28 et 29 avril 2018

Programme provisoire

- **Samedi matin et début d'après-midi:**
- GAF : EP, P3, P4, P4 amateur et OPEN Suisse
- GAM : PP, P3, P4
- **Samedi dès 17h00 environ :**
- GAF : P5, P6 (GYM OPEN Délégations étrangères)
- GAM : P5, P6 (GYM-OPEN Délégations étrangères)
- **Dimanche :**
- GAM/GAF: P1 et P2

Selon le nombre d'inscriptions, le concours se fera uniquement le samedi 28 avril

Délai d'inscription : 10 février 2018

GAF : c/Emmanuelle GAY, Secrétariat GAF, 35 chemin de l'Ecu, 1219 Châtelaine.
Tél. : 022.796.54.17 email : emmanuellegay74000gmail.com

GAM : c/Eric Rognin, Secrétariat GAM, 35 ch. de l'Ecu, 1219 Châtelaine
Tél. : 022.797.45.45 email : eric.rognin@gmail.com

Possibilité d'envoyer les inscriptions par mail (voir adresses e-mail ci-dessus). Veuillez respecter le délai pour l'inscription

Finances d'inscriptions

GAM/GAF : tous les programmes à CHF 45.--

Versement au CCP : Association Genevoise de Gymnastique (AGG)
Commission Gymnastique Artistique, 1207 Genève
IBAN : CH 26 0900 0000 1744 5146 2

Aucune finance d'inscription ne sera remboursée, mais le prix « souvenir » sera remis si l'inscription a été payée.

Technique

GAF & GAM : directives techniques et jugement selon programme de compétition FSG en vigueur et code de pointage FIG en vigueur.

GAF : des gymnastes d'une année plus âgées sont acceptées pour les programmes EP à P3

GAM : aucune limite d'âge par programme

Praticable aux nouvelles normes FIG

Juges

- **GAF** : Chaque société doit fournir un juge cat. 1-2-3 ou 4. Une amende de CHF 100.- sera demandée à la société qui n'aura pas respecté ce point.
- **GAM** : Chaque société doit fournir un juge D ou E selon les nouvelles directives de jugement. Une amende de CHF 100.- sera demandée à la société qui n'aura pas respecté ce point.

Classement

🏆 **GAF** : Classement invitées et genevoises

Médaille : or – argent et bronze pour les trois premières de chaque catégorie.

La première genevoise de chaque catégorie sera championne genevoise 2018.

Distinctions à 50% des participantes de EP à P5 dès le 4^{ème} rang.

P6 et P6 amateur: distinction à 80% des participantes dès le 4^{ème} rang.

Un prix souvenir pour toutes les gymnastes.

🏆 **GAM** : Classement invités et genevois

Médaille : or – argent et bronze pour les trois premiers de chaque catégorie.

Le premier genevois de chaque catégorie sera champion genevois 2018.

Distinctions à 50% des participants de PP à P5 dès le 4^{ème} rang.

P6 : distinction à 80% des participants dès le 4^{ème} rang.

Un prix souvenir pour tous les gymnastes.

En cas de total identique, le plus grand nombre de notes les plus élevées aux différents engins déterminera le classement.

Buvette

Une buvette sera ouverte en permanence avec boissons et petite restauration.

Assurance

Chaque gymnaste doit être assuré(e) personnellement contre les accidents. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires ou ailleurs et d'accident dans la salle d'échauffement ou de concours.

Renseignements

GAF : Secrétariat GAF- 35 ch. de l'Ecu - 1219 Châtelaine.

Tél. : 022/ 796.54.17 (répondeur) - email : emmanuellegay74000@gmail.com

GAM : Secrétariat GAM - 35 ch. de l'Ecu - 1219 Châtelaine.

Tél. : 022/ 797.45.45 (répondeur) - email : eric.rognin@gmail.com

Bonnes salutations.

Pour le CO



Responsable Technique GAF
Emmanuelle GAY

Responsable Technique GAM
Eric ROGNIN

Annexes : GAM : formulaires d'inscriptions pour gymnastes et juges. ATTENTION de remplir les bons formulaires

GAF : formulaire d'inscription pour gymnastes et juges. ATTENTION de remplir les bons formulaires